



## COMPTE-RENDU SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-cinq mai 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint-Bohaire, sous la présidence de M. Bernard PANNEQUIN – Maire.

**Étaient présents** : ANJORAN Caroline, GAUTHIER Thierry, GUILLOT Jean-Michel, MONTREAU Déborah, PANNEQUIN Bernard, PETIT Émilie, RANDUINEAU Guillaume, RANVAL Lionel, THEVENOT Didier.

**Absents excusés** : EMONET Marie-Christine a donné pouvoir à GUILLOT Jean-Michel  
COULLON Jeannine a donné pouvoir à PETIT Émilie.

**Ouverture de la séance** : Le quorum étant atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h35.  
Mme PETIT Émilie est nommée **secrétaire de séance**.

### **1/ Création d'un service public de la DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie** (délibération 2021/12)

Le cadre réglementaire de la DECI a été réformé. Dorénavant, la DECI s'inscrit dans un cadre réglementaire sur 3 niveaux : national, départemental (RDDECI), et communal (DECI).

Le RDDECI (Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie) a été approuvé par l'arrêté préfectoral du 21/12/2018 et entre désormais en vigueur. Il fixe les règles, dispositifs et procédures de la DECI et plus particulièrement la caractérisation des risques et les besoins en eau en découlant, les modalités d'exécution des contrôles techniques et reconnaissances opérationnelles des Points d'Eau Incendie (PEI). La DECI est désormais un service public de compétence communale. Les communes doivent donc créer un service public de la DECI. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la création d'un service public de la DECI et charge M. le Maire de prendre un arrêté municipal sur le sujet.

### **2/ Présentation projet d'installation d'une unité de méthanisation à la carrière de Bel Air (Fossé)**

Monsieur Jean-Paul Boiron, président de Metha Blois Nord effectue une présentation du projet d'installation d'une unité de méthanisation à Fossé : dans le cadre du Plan Climat Air Energie, Agglopolys et la Chambre d'Agriculture ont lancé une étude visant à produire du biogaz, et 20 agriculteurs volontaires ont constitué la SAS « Metha Blois Nord » et souhaitent installer un méthaniseur à Fossé, à la carrière Bel Air (zone Eurovia).

Le fonctionnement en est le suivant : COLLECTE (déchets de céréales et de silo, lisier des porcheries de Villemardy et Chambon/Cisse, et récolte de culture intermédiaire) → MÉTHANISATION (la production est placée dans un digesteur en vue de sa fermentation) → PRODUCTION DE BIOMÉTHANE (chauffage, carburant) et de DIGESTAT (fertilisant). Le but pour les agriculteurs est d'utiliser le digestat comme engrais et ainsi réduire l'utilisation de pesticides et produits phytosanitaires.

Le conseil municipal exprime ses inquiétudes quant aux possibles nuisances olfactives, à l'augmentation du trafic de poids lourds sur la commune et à la dégradation du paysage avec la présence de grosses cuves.

Des flyers ont été distribués aux administrés qui habitent le plus près du site. Plus d'informations sur le site internet de Métha Blois Nord : <https://metha-blois-nord.blogspot.com/>

### **3/ Demande de subvention** (délibérations 2021/13 et 2021/14)

- ❖ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de demander une subvention DETR/DSIL de 10 200 euros auprès de la préfecture pour le remplacement de la pompe à chaleur de la cantine. Si cette subvention était accordée, cela permettrait le remplacement de la pompe à chaleur. Sinon, c'est un autre mode de chauffage moins onéreux à l'achat qui sera privilégié.
  
- ❖ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter auprès du conseil départemental une demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

### **4/ PLUiHD**

Suite à la réception de la version 5 du zonage : le conseil municipal demande à ajouter deux parcelles en emplacements réservés.

Une réunion publique de l'unité géographique aura lieu dans la salle des fêtes de la commune le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

### **5/ Compte-rendu de réunions**

B. Pannequin : conférence des maires, bureau communautaire, conseil communautaire (B. Pannequin)

L. Ranval : Association des territoires bios engagés

L. Ranval : SMB Cisse

J-M. Guillot : SMAEP Landes/St Lubin

A noter : si les conditions sanitaires le permettent, le pic-nic du 14 juillet aura lieu à la salle des fêtes

Fin de séance : 22h05

Prochaine réunion : 06/07/2021